

# Un accord-cadre pour impulser la coopération entre la Mauritanie et l'Afrique du Sud

La visite d'amitié et de travail que vient d'effectuer dans notre pays la ministre sud-africaine des Affaires Etrangères, Mme Nkosazana Clarice Dlamini Zuma, a été sanctionnée par la signature lundi à Nouakchott d'un accord-cadre de coopération entre la Mauritanie et l'Afrique du Sud portant sur les domaines politique, économique, social, culturel, scientifique et technique.

L'accord en question comporte également la création d'une commission mixte de coopération.

La signature de cet accord a donné lieu à un échange de discours entre le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Mohamed Vall Ould Bellal et son homologue Sud-Africaine, Mme Nkosazana Clarice Dlamini Zuma.

Dans son mot, notre ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération s'est dit heureux d'accueillir, dans sa seconde patrie, la Mauritanie, la représentante du pays de la liberté, de la démocratie et de l'égalité, l'Afrique du Sud, qui symbolise la fraternité et le combat en faveur d'un avenir radieux de notre continent.

M. Mohamed Vall Ould Bellal, a par ailleurs indiqué que notre pays qui a longtemps soutenu le peuple sud-africain dans son combat contre l'Apartheid, aspire à jeter les bases d'une coopération fructueuses avec l'Afrique du Sud.

Il a également souligné que la Mauritanie estime à sa juste valeur le rôle distingué que joue l'Afrique du Sud pour l'instauration de la paix dans les zones en crise du continent, exprimant sa conviction que le développement ne peut avoir lieu que dans un climat de paix et de stabilité.

M. Mohamed Vall Ould Bellal a souligné que cette visite fraternelle dénote de la volonté des dirigeants des deux pays frères, leurs Excellences Messieurs Maouya



Ould Sid'Ahmed Taya et Thabo M'Beki d'ouvrir de nouvelles perspectives devant la coopération multiforme et constructive au profit des deux peuples et du continent.

"En plus de la solidarité et de la coordination politique entre nos deux pays au niveau continental et international, nos expériences respectives dans les domaines de la recherche et de l'exploitation minière, nos ressources halieutiques, notre commerce, les potentialités touristiques de nos deux beaux pays ainsi que les domaines de l'agriculture et des transports maritime et aérien, sont autant de domaines qui rendent riche et diversifiée notre coopération", a dit M. Mohamed Vall Ould Bellal.

Aussi, les domaines de coopération scientifique et technique constituent un autre aspect de cette coopération. Il est de notre devoir, a ajouté le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de répertorier tous les domaines et secteurs de cette coopération fructueuse.

Quant à Mme Nkosazana Dlamini Zuma, ministre Sud-africaine des Affaires Etrangères, elle a rappelé dans son discours qu'en dépit de sa courte durée, sa visite dans notre pays a ouvert de nouvelles perspectives devant le renforcement et la diversification de la coopération

bilatérale.

En tant qu'africain, nous devons nous entraider pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement, a dit la ministre des Affaires Etrangères Sud-africaine qui a exprimé la détermination des deux Présidents, leurs Excellences Messieurs Thabo M'Becki et Maouya Ould Sid'Ahmed Taya et les dirigeants des autres pays africains pour faire réussir ces efforts.

La ministre Sud-africaine des Affaires Etrangères s'est dite prête à aider les opérateurs sud-africains à venir investir en Mauritanie.

A noter qu'au cours de son séjour dans notre pays, la ministre Sud-africaine des Affaires Etrangères, s'est rendue dans la capitale économique où elle a visité plusieurs centres d'intérêts. Au terme des visites des unités industrielles à Nouadhibou, Mme Nkosazana Dlamini Zuma s'est déclarée impressionnée par le développement économique de la Mauritanie.

La ministre sud-africaine des Affaires Etrangères a quitté Nouakchott hier après-midi. Elle a été saluée à son départ par le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports par intérim ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération M. Mohamed Abdallahi Ould Babana.